



Institut de formation en soins infirmiers
Centre de documentation-Dominique DUMORTIER
ddumortier@epsm-stvenant.fr
poste 7361

Cette page propose les **dernières publications officielles et institutionnelles** dans [le domaine de la Psychiatrie, de la Santé mentale, de la Santé, de l'action sociale et du travail disponibles sur Internet](#)

Avril-mai 2015

17 nouvelles publications parues

ACTION SOCIALE

Les services de PMI : plus de 5 000 sites de consultations en 2012

Disponible sur Internet : <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er913.pdf>

AMAR Elise/BORDERIES Françoise, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Paris, 2015, 6 p.

ETUDES ET RESULTATS, n°913

Les services de protection maternelle et infantile [PMI] des départements, avec leurs 5 100 points fixes de consultations, assurent des missions sanitaires et médico-sociales de proximité, à destination des mères et futures mères et des enfants de moins de 6 ans. Ils interviennent aussi dans le cadre de séances de planification et d'éducation familiale. Les actions en faveur des enfants constituent historiquement le coeur de l'activité des services de PMI et représentent 59 % des activités de consultations et de visites à domicile. En 2012, plus de 700 000 enfants ont bénéficié d'au moins une consultation. Le suivi des mères et la planification constituent les deux autres grands domaines d'intervention [respectivement 12 % et 29 % de l'activité de consultation et de visite]. Dans le champ de la planification et de l'éducation familiale, 21 % des bénéficiaires des consultations et 29 % des bénéficiaires des entretiens sont des mineurs. Les séances de consultations sont encadrées par des normes légales. Six départements sur dix atteignent la norme d'activité relative au suivi des enfants. À l'inverse, près d'un département sur deux n'assure pas de séances pré ou postnatales ou moins de la moitié de ce qui est prévu par la loi. Toutefois, la pratique des visites à domicile relativise ce constat. La norme sur les effectifs de personnel est atteinte par 95 % des départements. [Résumé d'éditeur]

Guide pour prévenir la maltraitance

Disponible sur Internet : <http://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-71-guidemaltraitance-gerard-web.pdf>

GERARD Marc, Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, Bruxelles, 2015, 63 p.

Les professionnels de l'enfance peuvent tous être confrontés à une possible situation de maltraitance : voir des signes ou recevoir des informations qui les inquiètent. Or la maltraitance n'est pas un phénomène univoque : elle prend des formes et des degrés de gravité très variables. Les enjeux sont complexes et peuvent créer des tensions contradictoires. Ce guide vise à rendre compte de cette réalité. Il présente l'essentiel des données actuelles concernant les mauvais traitements physiques, les négligences, les abus sexuels et la maltraitance psychologique. Le texte, dont le fil conducteur est l'expérience clinique, met l'accent, en les illustrant, sur les critères liés à l'âge de l'enfant, sur les indices comportementaux, sur les attitudes parentales, sur les signes de souffrance de l'enfant. [Extrait du résumé d'éditeur]

ADDICTION

Estimations 2014 des consommations de produits psychoactifs à 17 ans

Disponible sur Internet : <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eisxfbv4b.pdf>

SILKA Stanislas/LE NEZET Olivier/BECK François, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, La Plaine Saint-Denis, 2015, 6 p.

L'enquête ESCAPAD [Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la Défense], interroge très régulièrement les jeunes Français de 17 ans sur leur santé et leurs consommations de substances psychoactives. Les premiers résultats 2014 font apparaître plusieurs hausses des niveaux d'expérimentation en ce qui concerne les substances illicites. Les usages réguliers de tabac et d'alcool progressent légèrement, alors que ceux de cannabis se révèlent en nette augmentation par rapport à 2011. Sur l'ensemble des 15 dernières années, les niveaux des consommations les plus régulières de tabac, d'alcool ou de cannabis restent toutefois en deçà des niveaux atteints au début de la décennie 2000. La hausse de la consommation de cannabis récemment observée dans le Baromètre santé de l'Inpes se retrouve donc chez les jeunes de 17 ans. En revanche, les comportements d'alcoolisation intensive se révèlent en léger recul à la fin de l'adolescence tandis qu'ils apparaissent plutôt en augmentation chez les jeunes adultes. Enfin, les usages de tabac ne sont pas aussi stabilisés que dans les tranches d'âge supérieures. [D'après le résumé d'éditeur]

DROIT

Soins psychiatriques sans consentement. Guide à l'attention des maires et des services communaux

Disponible sur Internet : http://www.ars.iledefrance.sante.fr/fileadmin/ILE-DE-FRANCE/ARS/2_Votre_Sante/2_Sante_Public/7_Sans-consentement/Guide_Psy-sans-consentement-2015.pdf

AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE DE FRANCE, Agence régionale de santé Ile-de-France, Paris, 2015, 72 p.

Destiné à aider les maires et les services municipaux amenés à mettre en œuvre la procédure légale encadrant ce régime de soins spécifique, ce guide comporte : une fiche pratique de procédure, une foire aux questions, un modèle de certificat médical, un modèle d'arrêt municipal, et les coordonnées des services à contacter (établissements, ARS et préfetures) dans le cadre de la mise en œuvre de ces procédures. [extrait Site internet de l'éditeur]

Contrôleur général des lieux de privation de liberté : rapport d'activité 2014

Disponible sur Internet : http://www.cglpl.fr/wp-content/uploads/2015/04/CGLPL_rapport-2014_version-web_3.pdf

HAZAN Adeline, Dalloz, Paris, 2015, 291 p.

Outre l'avant-propos de la nouvelle Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, le présent rapport présente 6 chapitres : Les suites données en 2014 aux avis, recommandations et saisines du contrôle général ; Bilan de l'activité du Contrôleur général des lieux de privation de liberté en 2014 ; Autonomie et lieux de privation de liberté ; Le traitement des requêtes des personnes privées de liberté ; 'Madame la Contrôleure générale...' Lettres reçues ; Lieux de privation de liberté en France : éléments de chiffrage ainsi que plusieurs annexes dont le tableau récapitulatif des principales recommandations du CGLPL pour l'année 2014.

MEDECINE

Rapport 2013-2014. La régulation démographique des professionnels de santé par les flux d'étudiants. Le numerus clausus des trois professions médicales et des pharmaciens. La situation démographique des chirurgiens-dentistes. Bilan de la filiarisation (2010 et 2011)

Disponible sur Internet : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/RapportONDPS_2013_2014-compressed_couv_incluses.pdf

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DEMOGRAPHIE DES PROFESSIONS DE SANTE, Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, Paris, 2015, 148 p.

Ce rapport de l'ONDPS présente trois études qui ont en commun d'apporter un éclairage concret à la question, souvent évoquée de façon théorique et politique, de la régulation quantitative, qualitative et géographique de la démographie des professionnels de santé en France : sont en effet abordés successivement le numerus clausus de quatre professions de santé, la situation démographique des chirurgiens-dentistes, enfin le bilan de la filiarisation des épreuves classantes nationales (ECN). [extrait de l'avant-propos]

ORGANISATION SANITAIRE

Historique des réformes hospitalières en France

Disponible sur Internet : <http://www.irdes.fr/documentation/syntheses/historique-des-reformes-hospitalieres-en-france.pdf>

SAFON Marie-Odile/INSTITUT DE RECHERCHE ET CENTRE DE RECHERCHE D'ETUDE ET DE DOCUMENTATION EN ECONOMIE DE LA SANTE, Institut de recherche et documentation en économie de la santé, Paris, 2015, 36 p.

Ce dossier rappelle l'ensemble des textes réglementaires français concernant les réformes hospitalières et propose une bibliographie complémentaire. Il propose une chronologie débutant au IV^e siècle et liste et commente les grands textes y compris le projet de loi de santé 2015.

Comment élaborer et mettre en oeuvre des protocoles pluriprofessionnels ?

Disponible sur Internet : http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2015-05/fpcs_protocoles_pluri-pro_web2.pdf

HAUTE AUTORITE DE SANTE, Haute autorité de santé, Saint-Denis la Plaine, 2015, 8 p.

Un protocole pluriprofessionnel traduit la volonté partagée d'associer des compétences médicales, soignantes, médico-sociales pour mieux prendre en charge une situation concernant une ou des maladie(s) aiguë(s) ou chronique(s). Il répond à un problème pluriprofessionnel identifié par une équipe, au sein d'une structure de soins ou sur un territoire. Il tient compte de l'expérience des patients et peut porter une attention particulière aux aidants naturels. [extrait de l'introduction]

Améliorer la coordination entre le médecin généraliste et les différents acteurs de soins dans la prise en charge des troubles mentaux. Note de cadrage

Disponible sur Internet : <http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2015->

[04/note_de_cadrage_coordination_mg_psy.pdf](#)

HAUTE AUTORITE DE SANTE, Haute autorité de santé, Saint-Denis la Plaine, 2015, 15 p.

La finalité du projet 'Améliorer la coordination entre le médecin généraliste et les différents acteurs de soins dans la prise en charge des troubles mentaux' est d'améliorer les prises en charge et le suivi des patients présentant des troubles mentaux par la promotion d'une meilleure coordination entre le médecin généraliste et les différents acteurs de soins. La contribution de la HAS consistera à identifier des dispositifs de coordination éprouvés, pertinents pour les professionnels, répondant aux attentes des patients et de leur entourage, et à les promouvoir. [Extrait du résumé d'éditeur]

PATHOLOGIE PSYCHIATRIQUE

Guide d'usage optimal sur le traitement pharmacologique de la maladie d'Alzheimer et de la démence mixte

Disponible sur Internet :

http://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Geriatrie/INESSS_GUO_Alzheimer.pdf

BRETON Marie-Claude/TURGEON Mélanie/TREMBLAY Eric/GOSSELIN Cathy

Coll./BOUCHARD Sylvie Dir., Institut National d'Excellence en Santé et en Services Sociaux, Québec, 2015, 6 p.

S'appuyant sur un rapport d'évaluation des technologies de la santé et sur deux revues systématiques, ce guide sert à soutenir les cliniciens et les autres intervenants de première ligne dans l'introduction des inhibiteurs de l'acétylcholinestérase (IACHÉ) et de la mémantine selon une approche par objectifs thérapeutiques ciblés. Il aborde les dimensions suivantes : les bénéfices et risques des traitements, l'amorce d'un traitement (décision de recourir ou non à un traitement pharmacologique), les indications et les contre-indications, la posologie, les effets indésirables, les interactions médicamenteuses, les éléments de suivi ainsi que les décisions de maintien et d'arrêt de traitement. Certains outils sont disponibles afin de soutenir le professionnel de la santé et son patient quant à la prise de décision sur l'amorce ou non d'un traitement pharmacologique. Par exemple, le document intitulé 'Les inhibiteurs de la cholinestérase pour réduire les symptômes de la maladie d'Alzheimer' prépare le clinicien à discuter des données scientifiques avec le patient, pour qu'ensemble ils puissent prendre une décision. Un dépliant à l'intention des patients et des proches aidants les informant sur la médication peut être remis à la suite du processus de prise de décision partagée entre le médecin, le patient et son aidant, s'il est décidé d'administrer un traitement pharmaco- logique. [d'après résumé d'éditeur]

La variabilité de la prise en charge de la schizophrénie dans les établissements de santé en 2011

Disponible sur Internet : <http://www.irdes.fr/recherche/questions-d-economie-de-la-sante/206-la-variabilite-de-la-prise-en-charge-de-la-schizophrénie-dans-les-etablissements-de-sante-en-2011.pdf>

COLDEFY Magali/NESTRIGUE Clément, Institut de recherche et documentation en économie de la santé, Paris, 2015, 8 p.

QUESTIONS D'ECONOMIE DE LA SANTE, n°206

La schizophrénie, trouble psychique sévère et invalidant, touche 1 à 2 % des adultes en France, soit environ 400 000 personnes [HAS, 2007]. Ses caractéristiques en font non seulement une des pathologies psychiatriques les plus lourdes en termes de souffrance pour les personnes qui en sont atteintes et leur entourage mais aussi la plus coûteuse pour la société : apparition précoce, évolution souvent chronique, fréquence des hospitalisations, intensité des soins, taux élevé d'incapacité et maintien dans l'emploi difficile. A partir des données du Recueil d'informations médicalisées en psychiatrie [Rim-P], cette étude a pour but d'apporter des connaissances sur cette population et sa prise en charge au sein des établissements de santé français. Après une présentation de la patientèle suivie en établissement de santé, sont observées les différences de prises en charge entre établissements. Ces dernières sont d'autant plus variées que les phases de cette maladie complexe

réclament une large gamme de modalités de prises en charge : depuis l'hospitalisation à temps plein aux différentes prises en charge à temps partiel et en ambulatoire. [éditeur]

SANTE

Migrations, vulnérabilités et santé mentale

Disponible sur Internet : <http://cultures-sante.be/index.php/component/phocadownload/category/6-dossiersthematiques.html?download=179:dt-migrations-vulnerabilites-et-sante-mentale>

Centre de documentation Cultures&Santé/HACHEZ Damien, Cultures&Santé, Bruxelles, 2015, 36 p.

S'intéresser à l'accessibilité des soins revient à questionner le rapport existant entre les services offerts par les structures collectives et les personnes qui en bénéficient. Loin d'être identiques pour tous les utilisateurs d'un système de santé, les bénéfices peuvent fortement varier en fonction de certains déterminants sociaux et individuels. Les personnes vivant dans des contextes où les inégalités sociales se font plus particulièrement ressentir, sont de manière générale plus pénalisées dans le recours aux services en place. C'est donc en perspective de soutenir et d'outiller dans ses recherches et réflexions toute personne intéressée sur le rôle de la précarité dans l'accessibilité des soins, que Cultures&Santé a élaboré ce dossier thématique en lien avec son fonds documentaire. [résumé d'éditeur]

L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes

Disponible sur Internet : http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP-Adaptation_Personnes_handicapees_vieillissantes-Interactif.pdf

AGENCE NATIONALE DE L'EVALUATION ET DE LA QUALITE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX, Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, Saint-Denis, 2015, 137 p.

Cette recommandation concerne l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès des personnes handicapées vieillissantes quel que soit leur lieu de vie (domicile, établissement, foyer, etc.) et sera à lire en perspective avec les recommandations déjà publiées. Elle complète les travaux relatifs à l'accompagnement des travailleurs en Esat, à la qualité de vie en Ehpad, à la qualité de vie en MAS et FAM ainsi que celles sur l'accompagnement à la santé des personnes handicapées et celui en cours sur le soutien des aidants non professionnels de personnes âgées dépendantes ou de personnes handicapées à domicile. Elle aborde les thématiques suivantes : l'anticipation et le repérage des effets du vieillissement ; les solutions d'accompagnement pour les personnes handicapées avançant en âge ; les situations d'accompagnement impliquant une réorientation de la personne handicapée vieillissante ; l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes par les structures 'personnes âgées' (du type Ehpa, Ehpad, etc.). [d'après site internet]

Recueil numérique sur la thématique du suicide

Disponible sur Internet :

http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/recueil_numerique_suicide_nouvelle_mise_a_jour_au_10_avril_2015.pdf

CARRIERE Monique/ULRICH Valérie/DREES, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Paris, 2015, 95 p.

Ce recueil numérique propose une sélection bibliographique sur la thématique du suicide. Il est composé de références à des ouvrages, des études et des rapports, d'une part, et à des articles scientifiques, d'autre part. Il comporte également d'autres types d'informations en lien avec le suicide : des colloques, des sites Web institutionnels et associatifs et des émissions de radio et de télévision. Le contenu de ce recueil s'appuie principalement sur le fonds documentaire 'Ressac' du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes mais, également sur des revues scientifiques et le Web. Sans chercher à être exhaustif, ce dossier recense la documentation française et internationale relative au suicide sur la période 2008-2015, sauf pour les ouvrages qui

peuvent être plus anciens. [extrait de l'introduction]

SOCIETE

La violence envers les enfants, approche transculturelle

Disponible sur Internet : http://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/ta-79-moro-web_def.pdf

MORO Marie-Rose, Yapaka.be, Bruxelles (Belgique), 2015, 55 p.

Malgré un souci accru de leur protection, toute culture inflige des violences parfois extrêmes aux enfants. Prendre la mesure de ces différences culturelles permet de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre tant du côté des adultes et de la société qu'au plan du développement des enfants et de leur devenir. L'auteur analyse diverses situations : celles plus lointaines des guerres et catastrophes naturelles, celles des enfants des rues mais aussi les situations de violences ordinaires, de maltraitements quotidiens dans les familles ou à l'école qui existent également chez nous. Une lecture transculturelle est proposée tant dans les manières de comprendre que de faire ici et là-bas. Des vignettes cliniques viennent illustrer les effets de cette violence et plaident pour une vigilance accrue et une prévention spécifique. [Résumé d'éditeur]

24 heures dans la vie d'un jeune : les modes de vie des 15-24 ans

Disponible sur Internet : <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er911.pdf>

PORTELA Michael, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Paris, 2015, 6 p.

ETUDES ET RESULTATS, n°911

Les modes de vie des jeunes de 15 à 24 ans se distinguent de ceux de leurs aînés. En 2010, les jeunes dorment 30 à 45 minutes de plus par jour en moyenne et consacrent également une heure de plus à leurs loisirs. Ils passent, en outre, deux fois plus de temps à leurs relations sociales que les 30-54 ans. Les jeux vidéo et les loisirs numériques [écoute de musique, téléchargements, communication sur Internet, etc.] occupent les 15-24 ans une heure par jour en moyenne. Si la messagerie électronique est un moyen de communication commun aux 15-54 ans, les réseaux sociaux et les sites de messagerie instantanée sont privilégiés par les jeunes, et tout particulièrement par les étudiants. Les jeunes hommes disposent en moyenne de plus de temps libre que les jeunes femmes, malgré une nette diminution du temps consacré aux tâches domestiques par les jeunes femmes depuis 1986. Elles y passent encore 44 minutes de plus que les jeunes hommes en 2010. A autres caractéristiques égales, les étudiants et les jeunes en emploi ont des temps de loisirs similaires. Quant aux jeunes ayant quitté le foyer parental, ils disposent en moyenne d'une heure de loisirs en moins que ceux vivant chez leurs parents, à profil identique. [Résumé d'éditeur]

Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires - MIVILUDES - Rapport au Premier ministre 2013-2014

Disponible sur Internet : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000297.pdf>

MISSION INTERMINISTERIELLE DE VIGILANCE ET DE LUTTE CONTRE LES DERIVES SECTAIRES, La documentation Française, Paris, 2015, 184 p.

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires [Miviludes] analyse l'évolution des mouvements à caractère sectaire et exerce sa vigilance sur les agissements attentatoires aux droits fondamentaux de la personne humaine ou contraire aux lois et règlements. A ce titre, elle est chargée de faciliter les actions d'aide aux victimes ; elle a pour mission d'informer et de former des agents publics dans ce domaine et d'inciter les services publics à prendre les mesures pour prévenir et combattre ces dérives. Enfin, elle est chargée d'informer le public sur les risques et le cas échéant, les dangers auxquels les dérives sectaires l'exposent. Ce rapport annuel public 2013-2014 rend compte de tous ces aspects. [Présentation de l'éditeur]